

**AVIS DE PUBLICITE
2022/Longeau/001**

**AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE
DIRECTION TERRITORIALE du NORD-EST
COMMUNE DE HUMES JORQUENAY**

Convention/autorisation d'occupation temporaire du domaine public fluvial

Publié le	11 janvier 2022
Durée de mise en ligne de l'avis à compter de sa publication	1 mois
Date limite de réception des propositions	Date : 12 février 2022 Heure : 12h
Objet de l'occupation	Occupation d'un terrain du domaine public fluvial
Lieu	Commune : Hûmes-Jorquenay Adresse : le long du canal entre Champagne et Bourgogne Références cadastrales : sous le chemin de la CHarmotte PK :
Activité(s) pouvant être exercée(s)	pâturage
Caractéristiques essentielles/particularités de l'emplacement/ Restrictions	Activité soumise uniquement au pâturage, terrain situé sur la conduite Mouche-Liez.
Type d'autorisation délivrée/Durée	Convention d'occupation temporaire de 5 ans
Conditions financières générales	Le montant de la redevance sera calculé en fonction de la superficie pour 98,67 euros/ha/an (valeur 2022) et revalorisé tous les ans dans les conditions fixées par la décision fixant le montant des redevances domaniales applicables aux différents usages du domaine public fluvial confié à Voies Navigables de France et de son domaine privé en vigueur à la date d'entrée en vigueur de la convention d'occupation temporaire. Cette tarification est publiée au BO de VNF et consultable sur le site internet de l'établissement.
Date de disponibilité prévisionnelle du bien	1 er septembre 2022
Durée de la COT/AOT	Durée de 5 ans minimum
Critères de sélection	Les critères seront considérés en fonction de la superficie prise en compte et de la proposition tarifaire
Négociation	Oui dans la limite basse des tarifs nationaux VNF
Pièces à fournir	Statut et Kbis (si société), pièce(s) d'identité des gérants et/ou signataire de l'acte, assurance
Dépôt des candidatures – Modalités de transmission	La demande est à rédiger en français et à envoyer par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse ci-dessous et/ou par voie électronique à ap-ami.dtne@vnf.fr en indiquant en objet le numéro de l'avis de publicité concerné et la mention « ne pas ouvrir » sur le courrier postal

**Service à contacter pour
renseignement**

Voies navigables de France – U.T.I C.C.B – Agence de
Longeau _ Rue Alexandre Rouard – 52250 LONGEAU
PERCEY
Tèl : 03-25-88-42-24

